



Conseil d'administration du 2 juillet 2026
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 35
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de voix : 41
Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2026-16

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION SYLV'ACCTES

Le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 23 juin 2026, s'est tenu le 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L331-8 et R331-23 et suivants ;

Vu le décret n° 2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2026-06-00107 du 17 juin 2026 portant composition du Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01, notamment son article 1.5 ;

Vu la délibération n° 2026-08 relative à l'élection du président du Conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

DECIDE

ARTICLE 1.

Le renouvellement de l'adhésion du Parc national de forêts à l'association Syl'ACCTES est approuvé.

ARTICLE 2.

Le directeur est autorisé à entreprendre les démarches nécessaires, et à signer les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3.

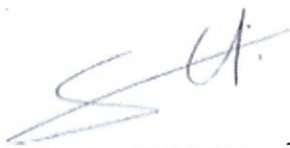
L'adhésion sera effective après le versement de la somme de 4 000 € pour trois ans, permettant ainsi la poursuite du dispositif financier à l'attention des forêts communales et privées sur le territoire du Parc national de forêts, conformément aux itinéraires sylvicoles du Projet Sylvicole Territorial (PST) approuvé par la délibération n° 2024-21 du 4 juillet 2024.

ARTICLE 4.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Châteauvillain, le 2 juillet 2026

Le président du Conseil d'administration
du Parc national de forêts

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'SCHMIT' with a stylized flourish.

Nicolas SCHMIT

La directrice adjointe
du Parc national de forêts

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GENEVEY' with a stylized flourish.

Véronique GENEVEY